

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2529**

Intitulé

DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Activités physiques et sportives adaptées : déficiences intellectuelles, troubles psychiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Strasbourg II - Marc Bloch	Président d'université de Strasbourg II, Président de l'université de Strasbourg II, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités physiques et sportives adaptées sont un outil permettant à l'éducateur sportif de contribuer à répondre aux besoins d'enfants, d'adolescents ou d'adultes déficients intellectuels ou atteints de troubles psychiques en fonction des missions de soin ou d'éducation qui lui sont confiées dans la structure spécialisée.

Il dispose des compétences pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet d'activités physiques et sportives au service des besoins des sujets accueillis, les conduisant à des apprentissages leur permettant de mieux maîtriser leur environnement. Il mobilise des savoirs techniques et didactiques pour choisir et mettre en œuvre des activités adaptées en veillant à la sécurité des pratiquants et des tiers. Il choisit les démarches pédagogiques favorisant l'engagement des sujets et leurs apprentissages et différencie ses interventions.

Il coordonne ses actions avec d'autres professionnels (du travail social et de la santé mentale) afin de rester en cohérence avec les missions déléguées à l'établissement spécialisé où il officie (définies par des textes réglementaires).

Il est capable, à partir de l'analyse des besoins des sujets en référence à un questionnement éthique, de développer des modes de communication adaptés leur permettant d'agir, de comprendre et d'apprendre.

Savoir s'adapter au niveau de compréhension des personnes handicapées
Connaître la logique des jeux et des sports collectifs

Connaître les structures de l'action sociale, médico-sociale ou de la santé mentale

Se tenir au courant de la réglementation

Avoir le sens des responsabilités

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cet éducateur exerce son activité dans une structure spécialisée (établissement médico-éducatif, centre hospitalier, centre de post-cure, comités régionaux et départementaux de la fédération française du sport adapté, association sportive...).

Educateur sportif

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

Réglementation d'activités :

Etre titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) Cette activité est soumise à l'application de l'article L 363-1 du code de l'éducation qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le DEUST «Activités physiques et sportives adaptées : déficiences intellectuelles, troubles psychiques».

Ces prérogatives font référence à l'arrêté du Ministère de la Jeunesse et des Sports du 3 août 1999, fixant la liste des diplômes ouvrant droit à l'enseignement, l'encadrement et l'animation des APS. Seuls les titulaires de la double qualification DEUST « sport adapté » et BEES-APSA bénéficient de ces prérogatives au regard de la législation actuelle.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Projets, démarches : Analyse des activités (logique interne), démarches pédagogiques, le sujet face à l'apprentissage, le projet, l'évaluation, critères de réussite et signification pour les sujets

- Traitement et didactique des activités physiques et sportives :

Activités aquatiques et surveillance de baignade ; jeux et sports collectifs ; activités athlétiques ; randonnée moyenne montagne ; arts du cirque ; danse et activités d'expression ; activités hivernales de montagne ; animation de structure artificielle d'escalade ; activités duelles d'opposition (combat, sport de raquettes) ; navigation côtière ; roller

- Cours :

Représentation et handicap ; connaissance du milieu spécialisé ; connaissance des déficiences et des troubles psychiques ; connaissance des politiques d'action sociale et de santé ; approche historique des pratiques sportives et corporelles dans le secteur spécialisé ; approches psychopédagogique, sociologique, philosophique, éthique et éducation, responsabilité professionnelle ; informatique et nouvelles

techniques de l'information ; langue étrangère

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Professionnels et universitaires
En contrat d'apprentissage	X		Professionnels et universitaires
Après un parcours de formation continue	X		Professionnels et universitaires
En contrat de professionnalisation	X		Professionnels et universitaires
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Professionnels et universitaires

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : BEES 1er degré activités physiques et sportives adaptées	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 juillet 1984

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :